

PBC INSCRIPTIONS - Saison 2018 - 2019

Pour la prochaine saison, nous mettons en place **2 permanences d'INSCRIPTIONS** afin que toutes les **LICENCES** soient **effectives dès la rentrée 2018-2019**.

Tout joueur indécis pour différents motifs (études, travail, déplacement, etc...) est invité à déposer son dossier lors de ces permanences afin d'éviter une majoration.

L'encaissement de la cotisation sera conditionné à une confirmation d'inscription de la part du licencié en septembre.

Tournoi Jeunes de Ste Pazanne - Samedi 09 juin 2018

de 10h à 12h et de 14h à 15h (salle bleue)

Salle des associations - **Samedi 23 juin 2018** de 10h à 13h

DOCUMENTS A FOURNIR :

- **Formulaire FFBB (demande de licence) & Nouvelle réglementation (2017) sur les certificats médicaux (validité 3ans) ;**

Attention, certificats OBLIGATOIRES dans les cas suivants :

- **CREATION** d'une licence
- **SURCLASSEMENT** d'un joueur
- Si vous **répondez OUI** à une question sur le questionnaire de santé !
- Sinon en cas de **RENOUVELLEMENT** : Compléter la demande de licence + la zone « attestation questionnaire médical » ainsi que le questionnaire de santé.
Zone sur le Dopage à compléter uniquement pour les joueurs mineurs
- 1 photo d'identité (nom et prénom du licencié au verso)
- Règlement de la cotisation (espèces, chèque à l'ordre du PBC, bons de réduction « Opération Licences Sportives » Super U, Pass Culture Sport)

Seuls les dossiers COMPLETS seront pris en compte

ATTESTATION DE LICENCE

Si besoin, une attestation d'inscription au PBC pour la saison 2018-2019 sera remise lors des séances d'inscription. Si vous disposez d'un formulaire spécifique, il pourra être complété lors de ces séances.

CONDITIONS D'ADHESION

- En aucun cas les cotisations versées ne seront remboursables.
- Tout joueur (et son responsable légal si le joueur est mineur) en signant son engagement, accepte selon ses compétences, d'arbitrer des matchs, tenir la table,

le bar, le samedi ou le dimanche, durant la saison selon un planning établi à l'avance (publié sur le site du PBC : <http://www.pbc44.fr>)

- Le responsable légal du mineur autorise les entraîneurs, dirigeants et tout accompagnateur à transporter son enfant lors d'un déplacement lié aux activités du PBC dans la mesure où l'accompagnateur et le véhicule utilisé sont assurés à cet effet.

Cotisation annuelle SAISON 2018/2019

L'assurance A est incluse dans la cotisation, le choix d'une autre assurance implique une majoration du montant de l'assurance déduction faite du montant de l'assurance A

Année	Catégorie	Tarif selon date de renouvellement		
		Avant le 30/06/18 ou 1 ^{ère} inscription	Du 01/07 au 31/07/18	Après le 01/08/18
2012	U7 - Ecole de Basket	94.00 €	94.00 €	94.00 €
2010/2011	U9 - Mini-Poussins(es)	97.00 €	117.00 €	137.00 €
2008/2009	U11 - Poussins(es)	107.00 €	127.00 €	147.00 €
2006/2007	U13 - Benjamins(es)	107.00 €	127.00 €	147.00 €
2004/2005	U15 - Minimes	107.00 €	127.00 €	147.00 €
2002/2003	U17 - Cadets(tes)	127.00 €	147.00 €	167.00 €
1999/2000/2001	U20 - Juniors	127.00 €	147.00 €	167.00 €
1998 et avant	Seniors	127.00 €	147.00 €	167.00 €
1998 et avant	Loisirs	107.00 €	107.00 €	127.00 €

REDUCTION :

- Abattement de 25% pour les foyers dont le quotient familial est inférieur à 550 (sur présentation d'un justificatif)
- Réduction de 10€ pour le 3^{ème} enfant

BILLETS DE TOMBOLA

Chaque licencié reçoit un carnet de tickets de tombola (dans la limite de 2 par famille) dont il conservera la recette.

Contact : pb.secretariat@gmail.com